

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 28 juin 2023

Date de convocation : 22 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 juin à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD

LES HERBIERS : Christophe HOGARD – Luc SOULARD (sauf aux délibérations 34 et 35) – Angélique RICHARD – Patrice BOUANCHEAU - Estelle SIAUDEAU – Jean-Yves MERLET – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU – Jean-Marie GRIMAUD - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Joseph LIARD – Aurélie PAQUEREAU

MOUCHAMPS : Patrick MANDIN – Sabine LOIZEAU

LES EPESSSES : Jean-Louis LAUNAY – Hélène POINGT-GASKA – Philippe ALBERT

BEAUREPAIRE : Franck GAUTHIER – Jérôme GUERRY

VENDRENNES : Roseline PHLIPART (sauf à la délibération 50)

MESNARD LA BAROTIERE : Landry RONDEAU – Alexandra BEAUNÉ

SAINT PAUL EN PAREDS : Bénédicte GARDIN - Nicolas GRELET

SAINT MARS LA REORTHE : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 28

27 aux délibérations 34, 35 et 50

Nombre de conseillers votants : 35

34 aux délibérations 34, 35 et 50

Pouvoirs :

Magali LOISEAU avait donné pouvoir à Patrice BOUANCHEAU

Roger BRIAND avait donné pouvoir à Luc SOULARD

Odile PINEAU avait donné pouvoir à Christophe HOGARD

Julie MARIEL-GODARD avait donné pouvoir à Joseph LIARD

Jean-Michel HUMEAU avait donné pouvoir à Sabine LOIZEAU

Sophie SIONNEAU avait donné pouvoir à Patrick MANDIN

Stéphanie PELTIER avait donné pouvoir à Philippe ALBERT

Excusés :

Elodie BRANGER – Pascal LALLEMAND

Secrétaire de séance : Patrice BOUANCHEAU

- **36. CONVENTION ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS POUR LE FINANCEMENT DE L'ETUDE DE TRAFIC RELATIVE AU PROJET DE LIAISON RD 160 – RD 23 SUR LA COMMUNE DES HERBIERS** - Rapporteur : Luc SOULARD

A la demande de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, le Conseil Départemental de la Vendée étudie la faisabilité d'un projet de barreau de liaison RD 160 – RD23 empruntant en partie des axes existants sur la commune des Herbiers.



Une étude de trafic s'avère nécessaire, ayant pour objectif de caractériser, quantifier et analyser les origines / destinations des véhicules qui traversent la commune des Herbiers en empruntant la RD 160, boulevard urbain qui connaît des situations régulières de congestion notamment à la période de pointe du soir. La mise en œuvre et le suivi de cette étude seront assurés par le Pôle Infrastructures et Développements / Direction des Routes / Services Etudes et Travaux Neufs du Conseil Départemental de la Vendée.

A ce titre, il est nécessaire de convenir d'une convention avec le Département de la Vendée afin de déterminer les conditions techniques et financières pour la réalisation de cette étude.

Le coût prévisionnel de l'étude est fixé à 31 072 € HT dont 50% financés par la Communauté de communes du Pays des Herbiers, soit une participation de 15 536 € HT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 1615-2,
Vu le projet de convention ci-annexé,
Vu l'avis favorable de la commission Développement Economique du 7 juin 2023,
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 juin 2023,

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver le projet de convention entre le Département de la Vendée et la Communauté de communes du Pays des Herbiers tel que joint en annexe,
- l'autoriser, ou le Vice-président délégué, à signer ladite convention à intervenir et tout document s'y rapportant.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Patrice BOUANCHEAU,
Secrétaire de séance



Transmis en Préfecture le : 05 JUIL. 2023
Publié électroniquement le : 05 JUIL. 2023



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD,
Président

